

Infos sur la CAPA des agrégés du 24/02/2005:

Liste d'aptitude pour l'accès au corps des agrégés

Dans les remarques préliminaires faites par les commissaires paritaires des divers syndicats représentés sur les propositions de l'administration, il revient généralement les remarques suivantes:

- des fluctuations importantes dans les listes, suivant les disciplines et les années, parfois des disparitions inexplicables de candidats d'une année sur l'autre
- des mérites difficiles à départager, et des notations pédagogiques trop anciennes pour certains à cause des retards d'inspection.

Pour le cas des collègues affectés dans le sup, je suis intervenue pour demander des éclaircissements sur la façon dont étaient traitées les candidatures. Après pas mal de questions, on en est arrivés à la conclusion suivante:

en ce qui concerne les PRCE, dans l'académie de Lille,
la procédure pour avoir une chance d'être proposé n'est toujours pas bien définie...

Ce que j'ai pu comprendre, c'est que

- les candidats du sup proposés à l'inscription sur la LA par l'administration du rectorat doivent au moins avoir été proposés par l'administration de leur université d'affectation pour avoir une chance. Mais ce n'est que nécessaire, pas suffisant!
- les inspecteurs de chaque discipline doivent ensuite choisir et classer les candidats à proposer, 2nd degré et supérieur mélangés (l'administration de l'académie de Lille appliquant à la lettre les directives ministérielles, ce qui n'est pas paraît-il le cas dans toutes les académies),

et c'est là que ça devient flou...

Il y a deux ans, un groupe de travail avec des inspecteurs et des représentants des présidents d'universités avait fonctionné, pour permettre aux inspecteurs d'entendre les arguments en faveur des candidats (proposés par les universités) et de mieux connaître les dossiers.

L'an dernier, il ne s'est pas réuni (trop lourd à organiser paraît-il), **mais le recteur Desneuf avait dit en CAPA en 2004 qu'à l'avenir, un certifié candidat à l'inscription à la LA devait demander à rencontrer l'inspecteur (IPR-IA) de sa discipline (rencontre informelle, il ne s'agit pas d'une inspection, c'est juste pour se faire connaître...)**. Il semblerait que l'information n'ait pas été systématiquement relayée aux candidats du supérieur par les administrations.

Cependant un candidat n'ayant pas rencontré l'IPR-IA de sa discipline n'a pas beaucoup de chances de voir alors sa candidature proposée par l'inspecteur (sauf cas d'appuis vraiment puissants, comme il semble que ça a été le cas pour le candidat classé premier en EPS cette année...)

Par exemple, l'inspecteur de philosophie s'est servi de l'argument d'absence de demande de rencontre de la part des candidats du sup pour ne pas proposer de nom dans les collègues du sup qui représentaient la moitié des 6 dossiers qu'il devait traiter... Il dit avoir envoyé un courrier au directeur de l'IUFM pour proposer de rencontrer les candidats à leur demande, comme il l'a fait dans les autres académies sur lesquelles il intervient et où il a eu des demandes de rencontres (par ailleurs, il n'avait pas eu de proposition non plus dans cette matière par l'administration de l'IUFM Nord Pas de Calais).

Pour les autres disciplines, je n'ai pas entendu d'informations à ce sujet.

La conclusion du nouveau recteur est qu'effectivement il faut retravailler sur la procédure de candidature des PRCE. Je reposerai donc la question à l'occasion d'une prochaine CAPA.

Les chiffres:

398 postes à pourvoir au niveau national

D'après les chiffres des 5 années précédentes, on peut en espérer **25** environ pour l'académie.

Pour l'académie, il y avait 730 candidatures (895 en 2004), et la possibilité d'en retenir au maximum 111 d'après les instructions ministérielles. L'administration proposait 93 noms, il y en aura 94 finalement, dont 13 pour le sup (ce qui respecte grosso modo les proportions 2nd degré/sup des candidatures). L'argument du DRH pour ne pas aller jusqu'au nombre maximum de propositions possibles est de ne pas bloquer les listes

pour les années futures au cas où il y ait des dossiers plus intéressants qui apparaissent...¹

Ci dessous un petit récapitulatif en chiffres par discipline des propositions académiques. Les disciplines où il n'y a pas eu de proposition n'apparaissent pas.

Remarque:

Les rangs de classement des candidats du sup sont donnés à titre indicatif. Il paraît d'après l'une des commissaires paritaires académiques du SNES, qui est aussi commissaire paritaire nationale, que ça n'est pas très important, dans la mesure où la CAPN traite à part les candidats affectés dans l'enseignement supérieur. Même les classements relatifs de deux candidats du sup peuvent ne pas être pris en compte en CAPN par les IG dans certaines disciplines qui ne considèrent plus que l'âge des candidats (ce qui n'est toutefois pas la règle pour toutes les disciplines). Ce qui semble important, c'est déjà d'être proposé. Or si l'intervention des commissaires paritaires peut faire réinscrire un candidat classé les années précédentes et disparu de la liste sans raison, sur les deux CAPA d'inscription à la L.A. auxquelles j'ai assisté depuis que j'ai été élue commissaire paritaire, je n'ai pas vu d'inscription de candidat non proposé par l'administration et défendu par les représentants des personnels. Et dans la mesure où je suis la seule représentante des enseignants affectés dans le supérieur, il ne faut hélas pas espérer que je puisse réussir un tel tour de force pour un candidat du sup, d'autant plus que je ne serais probablement pas très fortement soutenue par les autres commissaires paritaires, ce qui est bien compréhensible... Il est donc primordial de vous faire connaître auprès des IPR-IA de votre discipline.

discipline	nb total candidats (dont candidats du sup)	nb propositions académiques (dont candidats du sup)	rangs des candidats du sup
Philosophie	6 (3)	1 (0)	
Lettres classiques	16 (0)	5 (0)	
Lettres modernes	67 (18+1tps partagé)	10 (2+1tps partagé)	1 (tps partagé), 4, 6
Allemand	27 (5)	3 (1)	1
Anglais	63 (27)	5 (1)	3
Espagnol	8 (0)	3 (0)	
Russe	4 (0)	2 (0)	
Histoire-Géographie	58 (3)	5 (0)	
Sciences sociales	17 (5)	2 (1)	1
Mathématiques	84 (9)	14 (1)	10
Sciences physiques	35 (3)	10 (1)	3
S.V.T.	27 (1)	6 (1)	4
Education musicale	12 (2)	3 (0)	
Arts plastiques	9 (1)	3 (0)	
E.P.S.	66 (16)	10 (3)	1,2,3
Mécanique	19 (3)	2 (1)	1
Génie mécanique	49 (6)	4 (0)	
Génie électrique	4 (0)	2 (0)	
Bioch-génie biol	4 (1)	1 (0)	
Eco-gestion	95 (16)	3 (1)	3

Claire Bornais
SNESup-FSU

¹(NDLR: la disparition de noms d'une année sur l'autre provoquant toujours des questions embêtantes de la part des commissaires paritaires, voire des demandes de réinscription des disparus!)